Monsieur le Recteur,

Nous avons été contacté.e.s par des collègues ayant constaté des dysfonctionnements ainsi que des mauvaises utilisations du logiciel Santorin.

Nous tenons à rappeler que ce logiciel **n'est pas censé être utilisé à des fins de surveillance** des collègues.

En effet :

- suite à des dénonciations, de la part de coordonnateurs, de collègues ayant corrigé toutes leurs copies le mardi soir

- suite à des appels de collègues en pleine séance d'oral par des inspecteurs s'enquérant de l'avancée des corrections des copies écrites

- suite au fait qu'un chat de coordonnateurs ait été censuré

Nous vous demandons de veiller à ce que ces pratiques cessent afin que les collègues puissent travailler dans de bonnes conditions.

Nous tenons à rappeler également que les inspecteurs qui s'inquiètent de l'avancement des corrections des copies ont la possibilité de se porter volontaires pour corriger.

Syndicalement,

SUD Education 31-65